

Rassembler, convaincre, agir

Garantir notre cohésion, respecter le pluralisme, rassembler nos militants et nos élus, porter en équipe nos convictions et convaincre pour réaliser notre projet. Voilà les engagements sur lesquels je fonde ma déclaration de candidature à la Présidence du Mouvement Réformateur.

I. L'ORGANISATION DU MOUVEMENT REFORMATEUR

Pour qu'un mouvement politique porte avec conviction ses idéaux à l'extérieur, il est primordial qu'ils vivent avant tout à l'intérieur. Les premiers chantiers à ouvrir ont trait au fonctionnement même de notre Mouvement, à nos structures, à nos statuts, à nos outils d'action. S'engager politiquement, c'est évidemment vouloir contribuer au bien public, vouloir servir la société et l'Etat. Mais c'est aussi travailler en équipe, viser des objectifs communs, affronter conjointement des déceptions, partager des enthousiasmes, vivre pleinement une action qui débouche sur des résultats.

A. LA DÉMOCRATIE INTERNE

1. Notre socle: les militants et les sections locales

Notre Mouvement favorise, davantage qu'un parti traditionnel, la rencontre des points de vues et des idées parce qu'il réunit plusieurs composantes, avec des personnalités venues d'horizons différents. C'est cette force de rassemblement et de pluralisme qui constitue l'esprit, la nature et l'intérêt politique du Mouvement Réformateur.

Notre Mouvement s'appuie sur une base solide: **ses militants et ses sections locales**. Ce sont plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'hommes animés par un idéal qui ont choisi de s'engager avec enthousiasme pour porter un projet commun. Ils sont les **meilleurs ambassadeurs au quotidien** de notre identité et sont les meilleurs messagers de nos convictions. Etant en contact quotidien avec nos concitoyens, ils sont surtout à même de relayer à l'intérieur de notre Mouvement les attentes et les espoirs pour renforcer la qualité de notre projet politique. Chacun d'entre eux doit être accueilli et se sentir chez lui dans les instances du MR. Il faut qu'il puisse y être entendu et y trouver toutes les informations utiles à la défense de notre projet vers l'extérieur. Nous devons mettre au point un **mécanisme de consultation et d'information** régulier de l'ensemble des membres, notamment en utilisant davantage internet et les courriers électroniques.

La redynamisation de nos structures doit être une priorité pour renforcer les interactions avec l'ensemble des militants et des



sympathisants. Le Mouvement doit réellement être au service de ses sections et de celles et ceux qui les font vivre.

Nous devons planifier des **congrès thématiques** qui abordent les grands chantiers de notre société: sécurité et justice, emploi et sécurité sociale, allongement de l'espérance de vie et pensions,... Ces congrès doivent être l'occasion pour les militants d'exprimer leur point de vue et de participer activement à l'élaboration du projet réformateur.

Les militants doivent connaître leur Mouvement et ses responsables. Une réunion de tous les présidents de sections locales se tiendra au minimum tous les trimestres. Dans la perspective des élections communales et provinciales, le Président et les responsables du Mouvement feront une **tournée des sections locales «en immersion totale»** pour débattre des préoccupations locales sur les plans politique, économique et social. Ce sera également l'occasion de réaliser ensemble des visites de terrain dans les entreprises, les commerces, chez les artisans, les agriculteurs, les services publics ou encore les associations...

Il est essentiel que le Président du Mouvement Réformateur ainsi que chaque parlementaire soient proches de chacune et de chacun des militants et disponibles pour entendre leurs préoccupations. C'est pourquoi, les parlementaires établiront un **plan d'action et d'animation** dans leur arrondissement en concertation avec les responsables locaux.

2. Notre atout: les mandataires locaux

Notre Mouvement est fort de ses très nombreux mandataires locaux: conseillers communaux, de CPAS, échevins, bourgmestres. Ils sont en contact quotidien avec nos concitoyens et au plus proche de leurs préoccupations et de leurs attentes. Ces mandataires doivent avoir les moyens de communiquer ces informations et leur vision dans toutes les instances du Mouvement. Les mandataires locaux doivent disposer de **l'organigramme du Mouvement** et pouvoir contacter les parlementaires ainsi que les collaborateurs en charge des différents dossiers.

Par ailleurs, les **communes** et les **provinces** restent les espaces où le lien entre la population et les responsables politiques est le plus proche. Les travaux, l'entretien des voiries et des trottoirs, l'assistance sociale, l'école communale, la garderie et le parascolaire, la propreté, sont autant d'exemples qui concernent directement les citoyens dans leur quotidien. Le Mouvement doit apporter un appui substantiel à ses mandataires locaux pour leur permettre de mener au mieux leurs actions locales. Il doit être mis en place une **cellule d'appui aux mandataires locaux** qui siègent dans les provinces, les communes, les intercommunales (dossiers, presse, activités...). Cette cellule permettra de conseiller les mandataires sur les questions juridiques et techniques mais aussi de relayer les questions qui préoccupent nos mandataires. Cette cellule sera également chargée d'établir un **cadastre des mandats** dans les intercommunales, les organismes d'intérêt public, les



parastataux. Celui-ci nous permettra d'identifier les forces vives qui peuvent utilement informer l'ensemble des mandataires de notre Mouvement et faire état des débats et prises de position intervenus dans ces organes. Nous devons également **clarifier les modes de désignation de nos mandataires** dans ces différentes structures dans un souci d'objectivation et de transparence.

Pour réinscrire notre Mouvement dans sa dimension locale, il est impératif de **réactiver la Fédération des mandataires locaux et provinciaux** qui réunit régulièrement nos responsables locaux. Cet espace de rencontre doit permettre à notre Mouvement de se redéployer sur le terrain local. Par ailleurs, les Présidents de fédérations provinciales et d'arrondissement doivent participer aux réunions du Conseil du Mouvement.

Nous devons également développer une **offre de formation** qui épaulé les mandataires locaux qui le souhaitent dans l'exercice de leurs responsabilités démocratiques. Il s'agit par exemple d'organiser des formations sur les finances locales, les marchés publics, les réglementations relatives à la tutelle,...

3. Notre moteur: un centre d'étude performant

En 2004, le Mouvement Réformateur s'est doté d'un centre d'étude: le Centre Jean Gol. Il doit être redynamisé pour que notre Mouvement reste cette force d'innovation, de créativité libérale

et réformatrice. Il doit être le moteur d'une réflexion interne, une fenêtre ouverte sur le monde et une force de propositions. Il devra à l'avenir s'appuyer également sur le talent de jeunes collaborateurs de haut niveau recrutés dans les universités. Le Centre Jean Gol doit être un véritable **laboratoire libéral et réformateur** qui d'une part, publie des ouvrages à destination du grand public mais également produit des notes et des briefings à destination des mandataires locaux, des parlementaires mais aussi des militants afin de nourrir la réflexion interne.

Par ailleurs, le Centre doit être davantage connecté vers les militants, le monde libéral (syndicat, mutualité, asbl, etc), les milieux académiques, la société civile et la population en général, en organisant les **Rencontres réformatrices**. Ces Rencontres seront l'occasion de débattre d'un enjeu de société afin de faire avancer la pensée réformatrice. Le Centre doit devenir un véritable **think tank bleu** qui centralise et dynamise la réflexion autour de la pensée libérale et de notre projet.

Le Centre doit aussi être un lieu d'accueil pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs, qui sont en quête d'informations sur notre idéologie.

Nos mandataires ont de plus en plus de responsabilités, l'exercice d'un mandat public se complexifie. Le Centre Jean Gol doit organiser des formations pour conseiller les mandataires dans leurs tâches. Ces formations se feront à destination des mandataires



mais aussi des administrateurs d'asbl, d'intercommunales, d'organismes publics ainsi que tout militant qui le souhaiterait sur des thèmes tels que la gestion publique, la lecture d'un budget, la prise de parole en public, la communication, les institutions belges, l'éthique, la responsabilité pénale des administrateurs, etc.

Le Centre Jean Gol doit également s'ouvrir sur le monde et nouer des contacts avec les centres d'étude des autres partis libéraux à travers l'Europe et le monde.

Pour que le Centre Jean Gol soit le moteur de notre réflexion, il doit être systématiquement associé à la vie du MR et représenté lors des réunions des instances.

4. Les organes de décision

Nos statuts ne reflètent plus la réalité de la vie de notre Mouvement et rendent difficile la possibilité de relancer une véritable vitalité interne. Des organes obsolètes dans les faits y sont encore prévus alors que les nécessaires lieux de rencontre entre militants et mandataires font défaut.

Un groupe de travail associant les sections locales, les fédérations d'arrondissement et les fédérations provinciales devra être mis en place très rapidement pour remettre **les statuts du MR en concordance avec les nécessités d'une vitalité démocratique**

interne: organes ouverts vers les militants et les sections, forme innovante de communication interne (adresse internet, sms, forum, etc) et mise en place d'une démocratie participative interne (commissions thématiques, congrès, etc).

La structure de notre Mouvement doit être simplifiée afin de renforcer la transparence. Le débat démocratique interne doit toujours se fonder sur la **légitimité des différentes instances statutaires**. La méthode de composition des listes électorales peut être évaluée dans la perspective de renforcer l'efficacité, l'objectivité et la transparence. Il s'agit d'une question importante pour la vitalité démocratique interne de notre Mouvement.

L'architecture de notre Mouvement serait la suivante: le Congrès qui réunit tous les militants, le Conseil composé des représentants du Congrès, des représentants des fédérations provinciales et d'arrondissement et des parlementaires, le Bureau élargi qui comprend notamment les Ministres, les Chefs de groupe et les Présidents de fédérations provinciales, et enfin le Bureau exécutif composé notamment du Président et des Vice-présidents.

Chaque organe se verrait confier des missions claires, identifiées dans les statuts.

- **Le Congrès**

Composé de tous les militants, toutes modifications de statuts ou d'orientation programmatique substantielle ainsi que la



participation au Gouvernement relèveront de sa compétence. Il faut faire du Congrès, le véritable parlement du MR. Le lieu d'échange où l'on débat des orientations fondamentales de notre vie politique et dans le cadre duquel chaque membre doit pouvoir interpellier directement les responsables de notre Mouvement.

- **Le Conseil du Mouvement**

Composé des parlementaires, des Présidents de fédérations provinciales et d'arrondissement et des ministres d'Etat, il serait élargi à des représentants du Congrès élus ainsi qu'à des représentants de sections locales, des Jeunes MR, des Seniors MR et des Femmes MR. Il aura à traiter de toutes les questions programmatiques, d'actualité, de communication et d'organisation. Il se réunira une fois par semaine et régulièrement de façon décentralisée. Lorsque l'ordre du jour s'y prêtera, le syndicat libéral, les mutualités libérales et la ligue libérale des pensionnés ainsi que des organisations de la société civile (exemples: FWA, UWE, UCM, FEB, FEBIAC, etc) seront invités à participer aux travaux du Conseil.

- **Le Bureau élargi**

Réuni au moins une fois par semaine, ce groupe est composé d'une quinzaine de personnes membres du Conseil (Chefs de groupe, Présidents de fédération provinciale, Ministres, etc). Il reçoit délégation par le Conseil pour traiter de toute question de gestion quotidienne, de communication et d'orientation stratégique. Il prépare les réunions du Conseil. Il agit sous le contrôle du Conseil du Mouvement.

- **Le Bureau exécutif**

Composé du Président et des Vice-présidents, il a pour objet de coordonner l'action entre les composantes. Le Bureau exécutif prépare les travaux du Mouvement Réformateur, gère l'agenda et synchronise l'action politique du Mouvement Réformateur. Il prépare et suit toute négociation politique.

5. Les composantes

La force de notre Mouvement réside dans sa diversité, sa culture du débat et les horizons divers dont sont issus ses représentants: FDF / MCC / MR / PFF. Comme Daniel Ducarme le disait dans son Appel Réformateur en 2002: *«Si vous croyez en un grand mouvement ouvert sur les attentes, les aspirations et les espoirs de la population, un mouvement qui transcende les confessions philosophiques et religieuses ainsi que les origines culturelles ; un mouvement qui dépasse les clivages et les tensions entre classes sociales ; un mouvement qui refuse les attachements politiques à un passé figé mais qui s'ouvre à la citoyenneté politique ;(…)».*

Chaque composante (MR, FDF, MCC, PFF) doit pouvoir s'exprimer librement au sein des instances et participer à l'élaboration du projet commun. Une représentation équitable, proportionnée, doit être assurée à chacune d'entre elles. Le respect des spécificités de chacune de ces composantes doit être assuré et le Président doit être le garant de ce respect. Toutefois, la cohérence du



message réformateur doit être réaffirmée et l'expression publique de ce message doit démontrer notre pluralité mais surtout notre cohésion autour d'idéaux et de projet communs.

6. Le MRI

Les Réformateurs ont toujours porté avec force les questions internationales sur la scène politique. Nous avons toujours été à la pointe de la défense des Belges résidant à l'étranger. Le Mouvement Réformateur International porte la parole réformatrice bien au-delà des frontières de notre pays. Dans une société toujours plus ouverte sur le monde, les libéraux réformateurs francophones sont présents dans de nombreux pays. Ils doivent pouvoir, où qu'ils résident, continuer à participer à la vie de notre Mouvement. Le MRI est ce relais indispensable pour défendre les droits des Belges à l'étranger. Nous devons poursuivre avec détermination dans cette voie. Nous entendons également poursuivre le combat pour renforcer les droits électoraux de tous les Belges qui résident à l'étranger.

7. Les Jeunes MR

Les Jeunes MR n'ont jamais cessé de réfléchir, de débattre et de proposer. Ils sont l'avenir de notre Mouvement mais aussi son présent. Le potentiel de créativité, d'audace, d'engagement des Jeunes MR nourrit la vie du Mouvement. Ils sont le lien

indispensable avec les jeunes citoyens. Ils sont une force d'ouverture pour convaincre les jeunes de l'intérêt du débat démocratique et de la nécessité de se forger une opinion sur l'avenir de la société. Nous devons donner les moyens aux Jeunes MR d'aller vers les autres jeunes et de les amener par leur message de conviction vers notre projet politique. Pour cela, il est essentiel qu'ils puissent participer aux travaux de notre Mouvement, notamment en déléguant des représentants aussi bien sur le plan national, provincial que local.

8. La Fédération des Etudiants Libéraux

Aux côtés des Jeunes MR, la FEL est également active auprès des jeunes et particulièrement des étudiants. Elle est ainsi présente sur la majorité des campus étudiants de l'enseignement supérieur, directement ou par le biais de l'une de ses sections. La FEL regroupe également des élèves de l'enseignement secondaire.

Principal mouvement politique étudiant, la Fédération des Etudiants Libéraux défend et propage les principes fondamentaux de liberté, de progrès, d'humanisme et de démocratie dans une optique libérale, sur les plans politique, économique, social et culturel. Comme pour les Jeunes MR, les représentants de la FEL doivent avoir la possibilité de prendre part aux différentes initiatives liées à l'animation et à la réflexion interne.



9. Les Seniors

Au regard de l'allongement de l'espérance de vie, la question du troisième et du quatrième âge prend toujours plus d'importance. Notre Mouvement doit offrir à ses militants sensibilisés par les problématiques rencontrées par cette catégorie d'âge, la possibilité de porter, au devant de la scène publique, leurs préoccupations. Les Seniors réformatrices doivent également contribuer à l'élaboration de notre projet en relation avec l'ensemble des questions qui concernent plus directement les seniors dans notre société. Il s'agit donc d'un champ vaste et essentiel dans le cadre duquel les propositions doivent être en phase avec l'évolution de notre société et les attentes spécifiques de cette partie de notre population.

10. Les Femmes Réformatrices

Les Femmes Réformatrices ont pour objectif principal de promouvoir la participation des femmes à la vie sociale, économique et politique et d'organiser des activités dans cet objectif. L'ambition des Femmes Réformatrices est ainsi de tout mettre en oeuvre pour atteindre, parmi d'autres, les objectifs suivants: faciliter l'exécution du mandat des femmes dans la fonction politique, faciliter le travail sur le terrain des associations de femmes.

Les Femmes Réformatrices offrent un support aux nombreuses femmes actives en politique, en proposant des documents

ressources, en organisant des formations qui s'adressent à toutes celles qui souhaitent exercer ou exercent déjà un mandat politique ou qui souhaitent s'engager mais également en programmant des visites et des colloques.

Le MR doit soutenir et encourager cette action en faveur d'une société où l'égalité entre les femmes et les hommes doit être une réalité. Pour cela, un engagement sans faille de notre Mouvement est indispensable.



B. LA COMMUNICATION

Jamais un mouvement politique ne sera réduit à une image mais une seule image peut malheureusement réduire un mouvement politique. La communication politique a considérablement évolué depuis l'avènement d'internet, des blogs, des forums, des nouvelles technologies en général. Le Mouvement Réformateur doit intégrer cette réalité et même parfois l'anticiper.

La communication de notre Mouvement doit porter aussi bien vers l'intérieur, entre nous, que vers l'extérieur, avec l'ensemble des citoyens. Nous disposons de plusieurs outils de communication intéressants qui doivent être toujours mieux exploités pour intensifier le contact avec les militants.

- **Le MR Mag**

Le magazine libéral est envoyé trimestriellement aux membres. Il doit être le reflet vers les militants du travail du Mouvement au quotidien, une vraie feuille de liaison. La diffusion doit être élargie en fonction des sujets traités et intégrer des pages comportant des informations différenciées en collaboration avec les fédérations provinciales. La fréquence de diffusion doit être accrue, notamment dans le cadre d'envois électroniques.

- **La MR TV**

La MR TV doit être un outil au service de l'ensemble de notre Mouvement. Elle fait un travail de qualité. Elle peut être davantage utilisée dans un souci de proximité avec nos sections et nos élus

locaux. La présence sur le terrain local de la MR TV permettra de valoriser davantage les actions concrètes et de proximité réalisées par nos élus locaux et nos sections locales. Elle doit aussi favoriser l'interaction avec les citoyens. Il faut développer la MR TV pour qu'elle soit plus que jamais le reflet de notre travail au quotidien dans les communes, les provinces, les régions.

- **Le site internet**

Le site internet doit être la porte d'entrée vers nos convictions. Il faut qu'il puisse être le lieu de la mise en débat à destination de tous les citoyens de sujets politiques et sociétaux majeurs. Faire du site internet un outil tourné vers l'extérieur avec des forums, des boîtes à idées, des contacts, des consultations sur certains sujets politiques,... Il doit aussi permettre à chacun de nous interpeller sur des points concrets dont nous pourrions nous saisir dans le cadre du travail parlementaire.

- **Les mandataires**

Les mandataires sont également des vecteurs d'information et de conviction vers nos militants et vers les citoyens. En confiant à certains parlementaires la prise en charge de certains dossiers particuliers, nous recréerons le lien avec les citoyens ou les associations qui pourront ainsi identifier les responsables politiques en charge des matières qui les concernent. De la même façon, il sera envisagé la constitution de *shadow cabinet* partout où notre Mouvement est dans l'opposition, et cela pour incarner le caractère positif de notre projet sur des dossiers concrets.



- Newsletters et courrier électronique

Nous devons généraliser l'utilisation du courrier électronique et de la newsletter pour intensifier les liens entre nous et échanger régulièrement et rapidement des informations utiles dans le cadre de notre action. Les newsletters sont également un moyen intéressant pour faire connaître nos points de vue vers des sympathisants qui ne sont pas nécessairement membres du Mouvement Réformateur.

C. EN MOUVEMENT VERS L'EXTÉRIEUR

L'amélioration de notre organisation interne et la réforme de nos statuts sont fondamentales. Toutefois, elles ne suffisent évidemment pas. Nous devons réaliser une double action: à destination des structures internes et à destination des publics extérieurs.

- **Le monde libéral et réformateur**

Un mouvement politique ne peut rester éloigné de ceux qui partagent une même vision du monde et de l'avenir. Le monde libéral est riche de femmes et d'hommes actifs sur le terrain associatif. Le MR doit être l'espace où toutes ces personnes peuvent se retrouver: tant le syndicat libéral que les mutualités libérales mais aussi la ligue libérale des pensionnés comme les très nombreuses asbl libérales actives sur le terrain (ILFAC, Jeunes et Libres, la Besace, Partenaires, le Centre Jean Rey, les clubs de réflexion idéologique d'inspiration libérale...). Nous devons mettre en place des synergies réaffirmées avec ces membres de la famille libérale. Ils doivent pouvoir participer plus régulièrement à la vie de notre Mouvement et s'y sentir chez eux. Il est utile de les associer aux débats au sein du Conseil du Mouvement, à nos Rencontres réformatrices ainsi qu'à notre réflexion de fond menée au Centre Jean Gol.

- **Les acteurs de la société civile**

La société civile belge est engagée. Nos mandataires, nos responsables locaux, nos militants sont régulièrement amenés



à rencontrer ces organisations de la société mobilisées sur des questions politiques: les syndicats, les associations d'entreprises, de classes moyennes, d'agriculteurs, de commerçants, de propriétaires, de locataires, de protection de l'environnement, les associations sportives, culturelles, etc. Pour incarner un projet moderne et ancré dans la réalité, nous devons intensifier ces liens et ces échanges pour être de plus en plus un interlocuteur privilégié. Nous devons apparaître sérieux et convaincants dans le cadre de nos échanges, parfois même nos coopérations, avec les acteurs de ces nombreuses organisations.

- **Les citoyens**

Il est vrai que tous les partis politiques, sans distinction, ressentent que le fossé entre la politique et les citoyens se creuse. Cela se ressent notamment par la diminution générale des adhésions dans les partis politiques. Nous devons reprendre notre bâton de pèlerin et retourner vers la population en n'hésitant pas à user nos semelles pour établir ce contact humain essentiel sans lequel aucune action politique n'a de sens. Multiplier les occasions, expliquer notre projet, écouter les suggestions, doivent être un élément essentiel de notre action au service de nos concitoyens.

II. LE PROJET DU MOUVEMENT REFORMATEUR

Le débat relatif au fondement de notre projet politique est intervenu dans le cadre de la réécriture du Manifeste ainsi que lors de la confection du programme pour les récentes élections régionales et fédérales. Ce débat nous a permis d'exprimer les valeurs et propositions sur base desquelles nous entendons déployer notre action politique.

Il s'agit de nous inscrire dans la continuité de ce travail. Je souhaite dès lors échanger avec vous un certain nombre d'idées réformatrices et libérales qui peuvent approfondir notre message. J'ouvre ici des pistes de réflexion qui me tiennent à coeur mais qui ne se veulent en aucun cas exhaustives. Elles sont par ailleurs destinées à être débattues, modifiées, précisées, complétées par vos idées et suggestions. A cette fin, de nombreuses rencontres seront organisées en Wallonie et à Bruxelles.

J'évoque ces pistes au travers de trois chapitres: l'innovation, la cohésion de la société et le dynamisme démocratique.

A. L'INNOVATION

La vitalité économique est le socle sur lequel s'appuie l'ensemble des politiques publiques et notamment celles garantissant la solidarité. Seuls l'innovation et le travail amènent la prospérité. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons déployer nos efforts et notre créativité afin de soutenir cette vitalité. Nous devons doper nos investissements en matière de recherche et d'innovation. Nous devons revaloriser le travail, le libérer de la surcharge fiscale et administrative.

0 cotisation patronale

Constat: le coût de l'embauche est trop élevé en Belgique. Il empêche l'essor des PME qui sont le premier pourvoyeur d'emplois dans notre pays.

Proposition: supprimer totalement les charges patronales pour les trois premiers emplois dans les PME. Cela permet de créer 20.000 emplois.

Notre Mouvement doit accorder une attention particulière aux classes moyennes qui sont trop souvent les parents pauvres des politiques publiques.

Les indépendants, les PME, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les enseignants, les fonctionnaires,... tous ceux qui créent de la valeur ajoutée, tous ceux qui travaillent, veulent travailler ou ont travaillé doivent être davantage soutenus.



L'école a également un rôle primordial à jouer notamment en préparant mieux les jeunes au monde du travail. De même, les demandeurs d'emploi doivent être mieux formés.

1. Supprimer les cotisations patronales pour les trois premiers emplois dans les PME

La vitalité économique belge dépend en grande partie des PME. Le poids salarial de l'embauche reste un frein important à la croissance de ces petites structures. Pour y remédier, nous devons donner de l'air aux PME en concrétisant notamment un geste fort et clair: la suppression des cotisations patronales pour les trois premiers emplois créés.

2. Favoriser l'accès au crédit et l'augmentation des fonds propres pour les PME

Parallèlement à la baisse des charges administratives, fiscales et parafiscales, la question de l'accès au crédit et de l'augmentation des fonds propres est centrale si l'on veut soutenir nos entreprises et spécifiquement les plus petites d'entre elles. Il faut dès lors pérenniser et amplifier les systèmes mis en place à la suite de la crise financière. Il convient également de coordonner davantage les actions entre les différents niveaux de pouvoir.

3. Renforcer le caractère incitatif de la fiscalité

Depuis 1999, sous l'impulsion de Didier Reynders, les libéraux ont rendu à la politique fiscale ses lettres de noblesse. Nous devons poursuivre l'élaboration d'une fiscalité qui agit comme un levier positif orientant les politiques publiques vers davantage d'équité et de mieux-être. Nous refusons l'idée d'une fiscalité qui étouffe les citoyens et les entreprises.

Dans cette perspective, les défis demeurent. La pression fiscale sur le travail reste beaucoup trop élevée et dans le même temps, certains comportements négatifs (pollution, haute spéculation financière notamment) sont insuffisamment visés par notre système fiscal. Le MR doit jouer un rôle en pointe en faveur d'une fiscalité qui encourage et qui récompense et non qui réduit, voire bloque, le déploiement d'initiatives. Nous soutenons une fiscalité qui favorise par exemple l'embauche ou encore qui incite à l'accès à la propriété de son logement.

Moins d'impôt sur le travail

Constat: dès le salaire moyen de 3220 euros brut par mois, chaque euro gagné est taxé à 50%. La taxation est déjà de 40% dès le salaire minimum.

Proposition: augmenter la quotité exemptée d'impôt et diminuer le nombre de tranches d'imposition pour baisser l'impôt de 15% sur le salaire moyen et de 20% sur le salaire minimum (gain moyen mensuel: 150 euros).



4. Soutenir la recherche et l'innovation

La prospérité de nos régions, de notre pays et de l'Europe suppose le développement d'une politique ambitieuse en matière de soutien à la recherche et à l'innovation. A défaut, la valeur ajoutée du tissu économique européen va irrésistiblement se réduire mettant en danger notre bien-être et le financement de la solidarité. Cette exigence est d'autant plus essentielle que de nouvelles puissances économiques font valoir des atouts de compétitivité pour leurs entreprises. Le MIR doit présenter un plan d'action opérationnel avec des objectifs chiffrés afin de doper la recherche ainsi que le nombre de brevets qui en découlent.

Pour l'ensemble du pays, l'intensité de R&D, à savoir le rapport entre les dépenses de R&D et le PIB, atteint 1,9%. Ce chiffre est inquiétant. Il nous place loin derrière les meilleurs pays européens en la matière. La priorité est de mettre fin à l'éparpillement des compétences tant au sein des institutions francophones que globalement au niveau de la Belgique. Il faut fixer un objectif ambitieux à atteindre en termes de crédits, tant publics que privés, alloués à la recherche. Celui-ci devrait, à moyen terme, tendre vers les 4% du PIB et donner une place décisive à la recherche dans les filières vertes.

Doubler les moyens pour la recherche

Constat: la Belgique peine à consacrer 2% de son PIB à la recherche. Or ce secteur est décisif pour maintenir notre compétitivité sur la scène internationale.

Proposition: coordonner les investissements publics et privés afin d'atteindre 15 milliards de moyens (4% du PIB) consacrés à l'innovation et à la recherche.

5. Protéger l'environnement en misant sur la recherche

La question des changements climatiques et l'ensemble de la problématique de l'impact humain sur le milieu naturel est aujourd'hui au cœur des préoccupations politiques. La conscientisation a fait son chemin au cours de la dernière décennie, il faut aujourd'hui passer à l'action.

Le Mouvement Réformateur a un rôle majeur à jouer en la matière. Nous voulons assumer nos responsabilités en faveur des générations futures tout en veillant à ne pas étouffer sous la réglementation la croissance économique. Pour cela, nous devons miser sur une solution win-win qui se fonde sur la recherche et l'innovation dans les filières vertes. Nous voulons également travailler à un glissement de la fiscalité vers une fiscalité verte qui prend davantage en compte les comportements polluants et allège le coût du travail. Cette fiscalité doit encourager les bonnes pratiques et favoriser les choix de consommation durables en matière de mobilité, d'énergie, de logement et d'alimentation.

6. Développer un enseignement de qualité partout en Communauté française

Le rôle de l'enseignement dans le développement de nos enfants est primordial. L'enseignement doit apporter des chances égales pour tous nos jeunes, quelle que soit leur origine sociale.



Malheureusement, depuis 6 ans - soit une génération du primaire ou une génération du secondaire - le gouvernement de la Communauté française se trompe de priorités ! La dernière étude PISA montre que l'enseignement francophone reste sous la moyenne OCDE notamment en lecture, mathématiques et sciences. Il faut sortir de la démarche idéologique de la majorité en place qui veut tout résoudre en forçant une mixité sociale dans quelques bonnes écoles et en prétendant résoudre les problèmes des autres par le financement différencié.

Il nous faut des écoles qui offrent partout en Wallonie et à Bruxelles le même niveau de qualité et d'exigence. Pour y arriver, il faut restaurer la confiance dans les équipes éducatives et les directions d'école, renforcer la formation des enseignants... Les apprentissages de base (lire, écrire, compter) et l'apprentissage des langues doivent être le coeur des préoccupations pédagogiques.

Le travail et l'effort ne sont pas des tabous. Les élèves plus faibles doivent être soutenus dans les difficultés, notamment par la remédiation immédiate.

Miser sur l'apprentissage des langues

Constat: le niveau de multilinguisme en Belgique demeure faible alors qu'il s'agit d'une porte d'entrée dans le monde du travail.

Proposition: introduire des séjours systématiques en immersion linguistique dans le parcours scolaire.

Lutter contre l'échec, c'est aussi moderniser et fortifier toutes les filières pour que cessent les mécanismes de relégation. Les filières techniques et professionnelles doivent - notamment par l'organisation de stages - entretenir plus de liens avec le monde économique.

Pour que l'école puisse mieux remplir sa mission de garant de la cohésion de notre société, il faut y introduire des cours de citoyenneté, de civisme et d'histoire comparée des religions.

Enfin, il faut oser le débat sur les pôles universitaires et sur la place des Hautes Ecoles dans ou autour de ceux-ci. Dans le respect de la liberté d'association, il faut créer les conditions d'une intégration plus poussée de nos institutions d'enseignement supérieur.

Il faut que les Régions intègrent mieux dans leurs politiques les moteurs de développement de la recherche et de l'économie que sont les institutions d'enseignement supérieur.

7. Réduire les charges pesant sur les agriculteurs

L'objectif est de poursuivre la diminution des charges pour les agriculteurs, initiée par Sabine Laruelle, tout en veillant à maintenir un niveau optimal de sécurité alimentaire. Il faut également tenir compte de la spécificité de la profession au niveau de la fiscalité et en faciliter l'accès en lui rendant de l'attractivité. Notre programme est clair:



- poursuivre l'aménagement des barèmes fiscaux pour les agriculteurs en tenant compte des spécificités de la profession ;
- refinancer la PAC ou au minimum maintenir son budget actuel, tout en s'opposant à un bouleversement dans la répartition de budgets de la PAC entre les pays de l'Union européenne ;
- adapter et/ou réduire les droits de succession afin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs ;
- créer des titres-services agricoles déductibles fiscalement afin de soulager les agriculteurs dans leurs activités durant certaines périodes (période de pointe, remplacement durant les week-ends et vacances).

Protéger le patrimoine familial

Constat: la fiscalité sur le patrimoine familial est très élevée dans notre pays

Proposition: supprimer les droits de succession en ligne directe et entre cohabitants sur le logement familial et baisser les droits de succession et d'enregistrement dans les autres cas.

8. Réformer le système d'assurance chômage

La Belgique dispose d'un mécanisme de sécurité sociale très performant. Il n'en demeure pas moins que le système de chômage fondé à l'origine sur une logique assurantielle est aujourd'hui devenu un système quasi forfaitaire, peu lisible et peu incitatif. Nous sommes les seuls à porter ce dossier. Nous voulons davantage de protection

sociale en début de chômage mais parallèlement, un système effectif d'accompagnement et de contrôle. Supprimer le stage d'attente pour les jeunes et le remplacer par un coaching individualisé avec accès à une formation ou à un stage qui permettrait de maintenir le lien avec la réalité du travail. Ces réformes sont indispensables pour garantir une remise au travail la plus rapide possible, lutter contre les abus, les sanctionner et restaurer davantage d'équité.

9. Donner la priorité aux métiers en pénurie

Malgré un chômage élevé, particulièrement en Wallonie et à Bruxelles, un employeur belge sur quatre éprouve des difficultés à trouver les profils qu'il recherche. L'on estime à plus de 50.000 le nombre d'emplois vacants. Cette situation n'est pas acceptable.

Nous devons accorder une priorité à cette question en orientant l'offre de formation vers les métiers en manque de main d'oeuvre et en donnant un bonus salarial net aux personnes qui se forment dans ces métiers. Il nous faut pour cela une offre de formation plus flexible, ciblée et performante.

Bonus formation

Constat: 27% des employeurs ne trouvent pas la main d'œuvre dont ils ont besoin. 50.000 emplois sont inoccupés. Dans le même temps, 65.000 jeunes sont au chômage en Belgique.

Proposition: octroyer un bonus salarial de 100 euros net pour ceux qui décrochent un emploi dans les métiers en pénurie.



10. Concilier la vie privée et la vie professionnelle

Il importe qu'en concertation avec l'employeur, le travailleur puisse optimiser le déroulement de sa carrière au gré de l'évolution de sa vie privée et familiale et que ces adaptations puissent s'intégrer harmonieusement dans l'organisation du travail au sein de l'entreprise. Un point essentiel de notre programme doit dès lors être approfondi. Il s'agit de l'idée d'assouplir, en concertation avec les partenaires sociaux, la réglementation relative au temps de travail. Notre système reste essentiellement fondé sur un nombre d'heures de travail par semaine (35h, 38h ou 40h). Ce rythme hebdomadaire correspond de moins en moins à la réalité de la vie économique dans les entreprises ainsi qu'à la compatibilité avec la vie personnelle et familiale. Nous devons donc envisager d'ouvrir plus d'espace pour la concertation sociale sur cette importante question.

La globalisation annuelle des heures permet de se mettre en phase avec les réalités de l'économie moderne tout en assurant aux travailleurs la possibilité de concilier au mieux les temps de vie privée et professionnelle.

Dans le même esprit, offrir un cadre souple et adapté pour le télétravail est un autre sujet que nous pouvons approfondir.

11. Adopter un budget vérité

La Belgique est confrontée à un déficit public cumulé d'environ 20 milliards d'euros à résorber d'ici 2015. Cela signifie qu'une

part importante des moyens budgétaires est destinée à rembourser les emprunts et ne peut donc être mobilisée pour soutenir nos priorités socio-économiques. Il est de la responsabilité du Mouvement Réformateur de proposer des solutions qui soutiennent l'économie et d'éviter le recours facile à la hausse de la pression fiscale. Il faut rompre avec le confort du passé qui veut que pour confectionner le budget de l'Etat, on se contente de reprendre le budget de l'année précédente moyennant quelques ajustements. Il faut aller au bout de la logique d'assainissement. Reprendre le budget à zéro et vérifier pour chaque dépense qu'elle correspond à la logique du juste Etat garant de la solidarité et des missions régaliennes.

Nous devons incarner la volonté inébranlable de supprimer les gaspillages d'argent public lesquels réduisent les marges de manoeuvre pour, par exemple, poursuivre les baisses de la fiscalité ou encore renforcer la formation et la recherche.

Chasse aux gaspillages

Constat: la Belgique fait face à une dette publique de près de 100% du PIB et à un déficit d'environ 20 milliards d'euros à résorber d'ici 2015.

Proposition: mettre en place un monitoring budgétaire mensuel et repartir en 2011 sur base d'un véritable audit budgétaire de l'ensemble des dépenses publiques. Il faut vérifier pour chaque dépense qu'elle n'est pas superflue, traquer les gaspillages et ne pas se contenter d'appliquer une norme de croissance au budget de l'année précédente.



B. LA COHÉSION DE LA SOCIÉTÉ

Notre société est confrontée à d'importantes mutations. Le vieillissement de la population, l'interculturalité, le développement technologique, nous imposent de réfléchir à de nouvelles réponses garantissant la cohésion de la société.

La réforme du système des pensions doit être au coeur de nos préoccupations. Nous devons également veiller à protéger les fondements de notre vivre ensemble: garantir la neutralité de l'Etat, réguler les flux migratoires et faire respecter notre socle de valeurs.

Enfin, en matière de sécurité, le Mouvement Réformateur doit porter clairement le dossier de l'exécution des peines pour que l'autorité de l'Etat et le respect de la Justice soient garantis.

1. Garantir de bonnes retraites

Un axe majeur de la solidarité a été délaissé par la succession des ministres qui assument la responsabilité du dossier depuis plus de 15 ans: les pensions. Cela doit être notre priorité absolue.

En 2010, l'on compte 3.8 actifs par pensionné, en 2040 ce taux sera divisé par 2. Dans 30 ans, un Belge sur 3 aura 60 ans.

Parallèlement, le taux actuel de remplacement de la pension

légale (seule ressource pour 40% des pensionnés) est très faible: la moitié des pensions légales se situe sous les 1000 euros (cela concerne 500.000 pensionnés).

Libérer le travail des pensionnés

Constat: de nombreux pensionnés sont empêchés de cumuler leur pension avec les revenus d'un travail.

Proposition: supprimer les limites du travail autorisé pour les pensionnés.

Tant la soutenabilité financière du système que la qualité de vie des pensionnés présentent dès lors des carences inacceptables. Il faut garantir le paiement de bonnes retraites. Pour cela, il convient de travailler sur les trois piliers du système des pensions. Nous devons nous inspirer notamment du modèle suédois et le combiner avec le modèle belge trop exclusivement fondé sur la logique de répartition.

Il convient également de supprimer les «limites de travail autorisé» imposées aux bénéficiaires d'une pension de retraite ou de survie. La sanction actuelle décourage le travail de personnes qui peuvent utilement apporter leur contribution et leur expérience à l'économie et à la société.

2. Améliorer l'accès aux soins de santé

L'allongement de la durée de vie et les nouvelles possibilités



médicales imposent une gestion moderne du secteur de la santé. Il faut optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Il faut également dépolitiser les structures de santé afin d'affecter les budgets en fonction des besoins réels des patients plutôt qu'en fonction des influences politiques.

27,7% des dépenses de santé sont à charge des patients. Ce chiffre est élevé et freine l'accessibilité aux soins de santé. Parallèlement, les professions médicales sont aujourd'hui confrontées malgré elles à des problèmes de disponibilité, notamment en zone rurale, ainsi qu'à une sous-rémunération notamment dans l'art infirmier.

Le MR doit se saisir de ces questions. Nous voulons garantir l'accessibilité quels que soient les revenus des patients. Nous devons également assurer l'équité dans la participation de chacun dans le coût des soins en vue d'accroître l'efficacité du système, c'est-à-dire le meilleur rapport qualité prix. Enfin, il est de la responsabilité de notre Mouvement de garantir le libre choix tant pour les patients que pour les prestataires.

Un statut pour l'aidant proche

Constat: le taux de dépendance des personnes âgées devrait passer de 25% en 2008 à 53% en 2060. De nombreuses personnes aidantes sont déjà contraintes à ralentir ou quitter leur activité professionnelle. C'est notamment le cas des parents d'enfants malades ou souffrant d'un handicap.

Proposition: donner un statut social à l'aidant proche et mettre en place une assurance dépendance pour l'ensemble du pays.

3. Soutenir les investissements dans la culture

La création artistique est au cœur du projet réformateur. Ainsi que l'indique notre Manifeste: «chaque oeuvre rend manifeste aux yeux de tous, qu'un projet de société n'est authentiquement porteur d'humanité que s'il a pour centre la mise en oeuvre et le respect des libertés».

La culture incarne notre humanité. Elle traduit notre liberté de penser, de créer et d'innover. Pour nous, elle doit être au centre des préoccupations politiques mais aujourd'hui, elle souffre encore trop d'une utilisation non optimale, voire, politisée des budgets publics et en conséquence d'un manque récurrent de moyens. Elle souffre également d'une utilisation insuffisamment optimale des potentialités offertes par les nouvelles technologies ou encore d'un manque de cohérence et de vision stratégique au niveau francophone.

Nous devons résolument renforcer les politiques améliorant l'accessibilité de tous à la culture et aux nouvelles technologies. Nous devons également développer le statut fiscal et social des artistes. Il faut accroître les montants pouvant être investis via le système existant du tax shelter, et étendre celui-ci à de nouveaux secteurs par l'instauration de mesures reconnaissant et encourageant le mécénat d'entreprise. Il s'agit enfin de permettre le soutien de l'activité culturelle par les particuliers via un crédit d'impôt.



4. Introduire le principe de la neutralité de l'Etat dans la Constitution

Actuellement, la Constitution ne consacre pas le principe de neutralité des pouvoirs publics. Seul l'article 24 § 1er prévoit que: «La communauté organise un enseignement qui est neutre. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves». Pourtant, l'on mesure aujourd'hui plus que jamais la nécessité de donner une définition claire au principe et de l'inscrire dans notre charte fondamentale. L'exigence de neutralité de l'Etat vise avant tout à garantir un traitement équitable du citoyen et un respect du pluralisme de notre société. Ceci est au fondement du projet du Mouvement Réformateur.

Ce principe doit être un rappel de la primauté de l'Etat sur les églises. Il s'agit de créer les conditions pour que la liberté de culte et de conviction philosophique soit effective dans notre pays. Toutefois, dans la sphère publique, la neutralité doit être la règle. Aucune conviction religieuse ou philosophique ne peut mettre à mal les principes fondamentaux de notre Etat démocratique. Enfin, l'idée d'un impôt philosophiquement dédié peut être étudiée.

5. Miser sur l'interculturalisme

Le récent rapport des assises de l'interculturalité rassemble des conclusions qui ne peuvent recueillir l'assentiment du Mouvement

Réformateur. La logique d'accommodements raisonnables ne peut être suivie.

Dès avant ce rapport, le MR a précisé son approche de l'interculturalité en Belgique. Nous faisons résolument le choix de l'interculturalisme. L'interculturalisme présuppose l'égalité des droits et des devoirs: «loin de négliger la richesse culturelle des citoyens, ce modèle replace l'individu au centre de la société et réaffirme le postulat des Lumières selon lequel ce n'est pas la société qui lui confère les droits fondamentaux: c'est la qualité d'être humain qui l'en dote naturellement». Dix propositions claires de vivre ensemble ont été définies et notamment celle relative à l'interdiction légale du port ostentatoire de signes d'appartenance culturelle, religieuse ou politique dans l'ensemble des établissements scolaires de l'enseignement obligatoire du réseau officiel de la Communauté française et du réseau officiel subventionné. Le MR porte aujourd'hui ces propositions avec conviction dans les enceintes parlementaires. Nous devons aller plus loin et envisager l'interdiction de port ostentatoire de signes d'appartenance religieuse par les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

6. Réguler les flux migratoires

En matière d'accès au territoire, le MR a récemment renforcé son programme politique notamment en ce qui concerne les mariages blancs et les regroupements familiaux. Il s'agit de



fixer des conditions de ressources suffisantes et de prévoir des mécanismes de contrôle permettant de sanctionner les abus.

Réguler l'immigration

Constat: le regroupement familial est la source d'arrivée du plus grand nombre de ressortissants extra-européen en Belgique. 17.775 décisions ont été prises par le service «Visa de regroupement familial».

Proposition: exiger que le demandeur dispose d'un titre de séjour illimité et réside légalement en Belgique depuis au moins 2 ans et augmenter les conditions de revenu pour en bénéficier.

Ce positionnement en matière d'immigration qui va dans le sens de davantage de fermeté doit recueillir des fruits concrets et être traduit dans la loi. Notre pays ne peut plus être laxiste en ce domaine.

C'est également exact en ce qui concerne la politique d'asile et de régularisation. La réforme de 2007 ne parvient pas à juguler les flux qui s'orientent vers notre pays toujours perçu comme un eldorado. Des signaux clairs doivent être exprimés par l'introduction de critères plus stricts, par l'établissement d'une liste de pays sûrs et par l'application des mesures d'expulsion de demandeurs déboutés.

7. Renforcer les conditions d'accès à la nationalité

Le MR souhaite que la législation en matière de nationalité soit neutre du point de vue de l'immigration. Il ne peut pas être plus aisé d'obtenir

la nationalité que d'obtenir un droit de séjour. Le MR estime que la législation sur la nationalité doit couronner, parfaire ou encourager le parcours personnel et positif d'intégration de l'étranger. Nous devons plaider pour le renforcement des conditions d'accès aux différents modes d'acquisition de la nationalité en portant la durée d'établissement sur le territoire à 7 ans et en exigeant la condition de connaissance d'une des trois langues nationales.

8. Prévoir la majorité pénale à 16 ans pour les cas les plus graves

La délinquance juvénile et l'augmentation des actes de grave violence de la part de très jeunes auteurs est une préoccupation importante pour notre société. Depuis 1965, la logique protectionnelle conditionne le système. Elle doit évoluer vers un modèle sanctionnel réparateur pour de jeunes délinquants qui peuvent être resocialisés et rescolarisés. Pour ceux qui ont commis les actes les plus graves ou avec récidive, la justice des adultes doit s'appliquer. Il s'agit là de porter la majorité pénale à 16 ans.

Stop à l'impunité

Constat: les peines de moins de 3 ans ne sont plus exécutées dans notre pays. Cela renforce le sentiment d'impunité dans le chef de délinquants.

Proposition: exécuter les courtes peines en instaurant la surveillance électronique en tant que peine autonome. Le coût moyen par jour de détention est estimé à 127€ alors qu'il est de 38€ pour la surveillance électronique.



9. Exécuter les courtes peines et introduire les peines incompressibles

La réforme des polices portée par le Ministre Antoine Duquesne a renforcé l'efficacité de nos services en alliant fermeté et humanité. Il faut poursuivre les efforts en dotant les forces de polices de moyens indispensables à leur tâche, tout en continuant à alléger les charges administratives pour renforcer la présence effective sur le terrain. Il est urgent de porter des réformes dans le secteur de la justice. Aujourd'hui, d'une part, les courtes peines ne sont plus exécutées et d'autre part, dans les cas les plus graves, la logique des peines incompressibles n'est toujours pas en vigueur dans notre arsenal législatif. Cela contribue à renforcer le sentiment d'impunité dans le chef des délinquants, cela développe le sentiment d'injustice dans le chef des victimes et cela engendre de la démotivation dans le chef des policiers.

Le Mouvement Réformateur doit porter et concrétiser ces réformes au niveau parlementaire.

10. Amplifier les initiatives en faveur des jeunes

Un plan d'action coordonné s'avère nécessaire pour rendre à nos jeunes la place qu'ils méritent dans la construction de la société de demain.

Trop souvent dans les débats politiques, les jeunes sont envisagés sous l'angle des problèmes et non des potentialités. Or les jeunes générations sont porteuses des plus belles promesses. Notre projet politique doit mettre en lumière l'espérance de la liberté qui conduit à prendre sa destinée en main.

Il est primordial que nos jeunes puissent entamer leur vie professionnelle bien préparés aux attentes du monde du travail. Il faut par exemple développer les stages en entreprise, généraliser l'immersion linguistique au niveau scolaire et renforcer l'accès au programme Erasmus. Il convient aussi de créer les conditions pour soutenir la concrétisation de leur projet de lancement d'une activité économique (professions libérales, indépendants, PME,...).

Financièrement, les pouvoirs publics doivent par ailleurs soutenir les activités des organisations de jeunesse dans une logique de solidarité qui tient compte des réalités de toutes les associations ainsi que de leur volume d'activités.

Il faut permettre à nos jeunes de s'impliquer davantage dans le débat démocratique en introduisant des cours de citoyenneté dans le parcours scolaire et en renforçant des initiatives telles que le Parlement jeunesse.

Enfin, nous devons favoriser l'accès aux pratiques sportives et artistiques permettant aux jeunes de découvrir et de développer des talents en dehors du parcours scolaire.



11. Protéger les libertés personnelles dans le cadre de l'émergence des nouvelles technologies

Le respect de la vie privée ou encore le secret de la correspondance sont des principes fondamentaux de l'Etat libéral. L'émergence des nouveaux moyens de communication et des nouvelles technologies (GPS, internet, messagerie électronique, réseaux sociaux,...) modifie fondamentalement l'accès aux données personnelles. Ce boom technologique facilite notre vie au quotidien. Nous devons cependant approfondir les moyens légaux permettant de garantir le respect effectif des libertés fondamentales qui sont le fruit d'importants combats politiques. Des pans entiers de la vie privée de la plupart d'entre nous sont accessibles en quelques clics ce qui peut avoir des incidences importantes par exemple en matière de sécurité ou de droit du travail. Le MR doit se saisir de ce dossier qui touche à nos fondamentaux doctrinaux.

Faciliter la garde des enfants

Constat: les frais de garde d'enfant pénalisent le budget des ménages jusqu'à plus de 1000 euros par mois pour deux enfants.

Proposition: porter les frais déductibles pour les gardes d'enfant de 11 à 25 euros par jour et par enfant.

C. LE DYNAMISME DÉMOCRATIQUE

L'incompréhension du citoyen envers les responsables politiques est grandissante. Cette distance s'est accentuée à travers la crise communautaire conduisant au sentiment d'un détachement des responsables politiques vis-à-vis des problèmes concrets et quotidiens. Cette question est cruciale parce que la vitalité démocratique est fondée sur le principe de légitimité et de confiance. Pour restaurer cette confiance, il faut renforcer le rôle du citoyen et son impact dans la décision démocratique.

Notre pays a besoin d'importantes réformes. C'est vrai en matière de fiscalité, de chômage, de pensions, de justice, d'immigration. Ceci ne peut être mené à bien sans se fonder sur un débat public contradictoire, riche et intense. Il faut adopter des mesures permettant de stimuler et de crédibiliser ce débat dans l'esprit des citoyens.

Rendre la parole aux citoyens

Constat: la confiance entre les citoyens et les responsables politiques est dégradée. Ce déficit de confiance met en danger la légitimité de notre système politique.

Proposition: obliger les candidats à siéger là où ils ont été élus, recoupler les élections régionales et fédérales, introduire le référendum et la circonscription nationale et mettre en place l'élection directe des Ministres-Présidents régionaux.



1. Introduire le référendum dans la Constitution

Aujourd'hui, le système politique belge repose essentiellement sur la démocratie représentative. Des avancées en matière de démocratie directe ont néanmoins été réalisées sur le plan local. Afin de revitaliser le débat politique, pour les réformateurs, il convient de donner également aux Régions et Communautés la possibilité d'organiser des consultations populaires dans le cadre de leurs compétences.

Enfin, il faut que nous puissions ouvrir le débat du référendum au niveau national en posant les balises nécessaires.

2. Octroyer la personnalité juridique aux syndicats

L'ensemble des acteurs de la société jouissent de droits et de devoirs. Ils bénéficient de la liberté dans le cadre de l'exercice de la responsabilité. Cette logique doit également s'appliquer aux syndicats. Il faut dès lors remplacer le statut d'association de fait par une vraie personnalité juridique.

Garantir le service minimum

Constat: la mobilité doit être chaque jour garantie. Les défis sont nombreux en termes de développement durable, d'accès à l'emploi et de sécurité routière.

Proposition: introduire le service minimum dans les transports en commun et favoriser des plans de déplacement multimodaux (train, bus, vélo, voiture).

3. Obliger les élus à siéger dans l'assemblée pour laquelle ils se sont présentés

A l'heure actuelle, il est possible pour un candidat déjà élu de se présenter à l'élection d'une autre assemblée sans que l'électeur sache dans quelle assemblée le candidat siègera après l'élection.

Afin de clarifier cette situation, il est proposé qu'un candidat élu siège effectivement sur les bancs de l'assemblée au sein de laquelle il a été désigné en dernier lieu. Conformément aux règles d'incompatibilité, il sera, le cas échéant, démissionnaire de plein droit de ses mandats antérieurs.

4. Supprimer l'effet dévolutif de la case de tête et suppression des suppléants

Depuis 1999, l'effet dévolutif de la case de tête a été diminué de moitié pour l'ensemble des élections.

De manière à diminuer le poids des partis politiques et à rendre à l'électeur l'intégralité de son pouvoir de choix, il convient de supprimer totalement l'effet dévolutif de la case de tête pour l'ensemble des élections. Le premier candidat non élu deviendrait le premier suppléant.



Une vision pour les Francophones

Constat: notre pays est à un moment-clé de son histoire institutionnelle. La cohérence, l'efficacité et la responsabilité doivent être le socle d'une prochaine réforme de l'Etat.

Proposition: instaurer une alliance solide entre la Wallonie, Bruxelles et sa périphérie en faveur du déploiement économique, social et culturel au bénéfice de tous les Francophones. Défendre avec fermeté les droits personnels des Francophones.

5. Décloisonner la Communauté française

Dans la perspective de la réforme de l'Etat, l'organisation des institutions francophones est une question qui reste traitée de manière insatisfaisante. Au sud du pays, le partage des responsabilités et le socle francophone sont aujourd'hui organisés de manière complexe et peu efficace.

Il convient de décloisonner la Communauté française par l'affirmation dans le cadre fédéral belge d'une Fédération Wallonie-Bruxelles rassemblant des Régions fortement affirmées, et ayant une capacité francophone réelle de mener des politiques communes. L'affirmation francophone est une dimension essentielle de notre projet politique.

6. Introduire le scrutin majoritaire

Le système proportionnel en vigueur aujourd'hui - s'il permet une représentation fidèle des partis politiques au sein des parlements - impose pour la mise en place des gouvernements un second tour de fait qui échappe totalement au corps électoral.

L'idée est donc de faire droit aux spécificités du modèle belge de désignation des parlements mais aussi de renforcer le poids de l'électeur dans la désignation de la majorité politique qui soutiendra le projet gouvernemental. Pour ce faire, il faut étudier la mise en place d'un scrutin à deux tours qui permet aux électeurs de composer le parlement et de peser sur la désignation de l'équipe gouvernementale et de son projet.

Ce projet peut être couplé avec l'élection directe du Ministre - Président dans les entités fédérées.

7. Prévoir l'alternance linguistique du Premier Ministre

Ce qui est devenu au fil du temps une coutume constitutionnelle, qui a voulu que le Premier Ministre soit issu de la plus grande communauté linguistique du pays, nécessite à notre sens une réforme qui puisse trouver sa consécration dans la Constitution, à travers la révision de son article 99.

Il s'agit de la reconnaissance du principe d'égalité entre les deux grandes communautés linguistiques du pays, qui trouve notamment



son application dans la parité linguistique au niveau de l'ensemble des plus hautes fonctions de l'administration publique fédérale.

Par ailleurs, cet équilibre doit être beaucoup mieux respecté dans la fonction publique particulièrement au sein de la défense nationale et de la diplomatie.

De l'autonomie pour les Germanophones

Constat: la Communauté germanophone revendique plus d'autonomie pour plus de cohérence dans les politiques.

Proposition: accorder l'autonomie constitutive à la Communauté germanophone et transférer des compétences additionnelles pour renforcer l'efficacité.

8. Mettre en place la circonscription régionale et fédérale

L'introduction d'une circonscription fédérale est assurément l'un des facteurs importants de consolidation de notre construction fédérale. Aujourd'hui, les candidats aux élections ne font campagne qu'au sein de leur communauté linguistique. Ils peuvent donc y tenir des propos totalement inacceptables pour l'autre communauté mais qui les engagent vis-à-vis de leurs électeurs. Ceci contribue, au lendemain des élections, à paralyser les discussions politiques. Via une circonscription fédérale, les candidats devront exprimer le même message sur l'ensemble du territoire national. Ceci

contribuera à pacifier le débat communautaire. Le bilinguisme des ministres devrait être obligatoire.

Dans le même esprit, sur le plan régional, l'élection d'un certain nombre de parlementaires sur l'ensemble du territoire participerait à renforcer l'intérêt régional dans les débats parlementaires.

9. Régler la question du cumul des mandats et des conflits d'intérêts

La majorité en place en Région wallonne s'est récemment trompée d'enjeu en matière de cumul des mandats. L'idée n'est certainement pas de déconnecter les parlementaires des réalités de terrain. Pour nous, l'enjeu est bien de lutter contre les conflits d'intérêts.

Il convient donc d'assurer un véritable contrôle du respect des règles en matière de cumul des mandats et des rémunérations par un organisme indépendant (Ex. Cour des comptes) et de promouvoir une culture de la prévention des conflits d'intérêts et une culture de vigilance de manière à éviter des conflits qui, quoique non prévus directement par la loi, apparaissent comme problématiques.

Il convient de définir une réglementation générale sur les conflits d'intérêts dans la sphère publique qui vise à ce que tout mandataire concerné par un tel conflit doive selon les cas, le déclarer avant le débat, ne pas participer à la délibération voire même démissionner.



Enfin, il faut assurer la transparence autour des marchés publics en communiquant au Parlement chaque année les noms et rémunérations des cabinets d'avocats, juristes, fiscalistes, réviseurs ou autres prestataires de services auxquels une autorité publique fait appel dans la gestion de ses affaires.

10. Lier l'indemnité parlementaire à la présence effective en plénière et en commission

L'absentéisme parlementaire nuit fortement au bon fonctionnement des organes parlementaires. Les Parlements wallon et bruxellois ont veillé à ce que le versement des indemnités parlementaires soit non seulement conditionné à la présence du député en séance plénière mais également à l'occasion des réunions de commission. Ces règles devraient être généralisées à l'ensemble des assemblées législatives.

Ces quelques propositions ne sont pas une réécriture de notre projet politique. Il s'agit d'alimenter notre réflexion et d'ouvrir entre nous le débat sur nos priorités ainsi que sur les sujets à approfondir. Ces propositions peuvent constituer le point de départ d'échanges denses et fructueux pour bâtir en équipe un programme réaliste, précis, convaincant et fondé sur les valeurs que nous partageons: la liberté, la responsabilité et l'égalité des chances. Nous sommes animés par la même volonté: Rassembler, Convaincre, Agir.

